



# Le petit journal du Relais

Jun  
2018

## Le RAM c'est quoi ?

- C'est un lieu d'information de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance. Ce lieu d'information est gratuit.
- Son rôle est de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile.
- Le RAM apporte aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.
- Il informe sur l'agrément, le statut, la profession d'assistant(e) maternel(le), les droits et devoirs de chacun.
- Le Ram organise des animations collectives avec les enfants pour partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant maternel.
- Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.
- Une information sur les droits et obligations en tant qu'employeur.
- Une aide pour simplifier les démarches administratives (demande de la Paje, rédaction d'un contrat de travail en lien avec la convention collective et salaire).
- Des conseils et informations autour de la relation avec l'enfant.

*Depuis l'ouverture du RAM en septembre 2017, les temps d'animation ont été divers et variés.*

*Quatorze assistantes maternelles s'y sont impliquées en deux groupes de sept.*

*Ces derniers mois, nous avons chanté et découvert des instruments de musique en tout genre avec Marion Murail, intervenante en musique. Nous avons accompagné les différents animaux mis en scène dans leurs multiples aventures. Nous sommes également allés écouter des contes avec la classe de petite section de Karine à la bibliothèque de l'école maternelle racontés par Murielle. Le jeu libre et les ateliers de manipulation proposés permettent aux enfants d'expérimenter afin de s'éveiller mais également aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques dans un cadre sécurisé. Les partenariats se sont développés notamment avec la Chrysalide de Vineuil.*

*Un psychomotricien intervient ponctuellement. Les assistantes maternelles peuvent alors échanger sur leurs pratiques et questionnements de tous les jours.*

*Des soirées à thème et groupes de parole auront lieu d'ici la fin de l'année. Certaines assistantes maternelles ont pu solliciter le RAM pour leur droit à la formation.*

# Le RAM en image



Eveil musical



Spectacle par Isabelle Boisseau avec la classe de petite section de Karine



Contes à l'école maternelle



## Raconte-moi un livre....

Depuis septembre 2017 les assistant(e)s maternel(le)s et les familles fréquentant le RAM ont participé à l'action mise en place par la CAF du Loir-et-Cher « Raconte-moi un livre ». Trois livres ont circulé en vue de la remise d'un prix littéraire. Chacun a pu voter pour son livre préféré. Un spectacle a eu lieu le 16 juin pour clôturer cet événement.

Motricité



Quand mon cœur bat de toutes les couleurs...

Le spectacle sera en ondes sur le site de la CAF du Loir-et-Cher

## Une mesure qui pourrait relancer l'accueil individuel

**La nouvelle mesure d'aide aux gardes d'enfants pour les familles modestes est une bonne nouvelle pour les assistantes maternelles.** En effet elle ne concerne que l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile) a bien précisé le Ministère des Solidarités et de la Santé après l'annonce, d'Agnès Buzyn sur l'antenne de RTL.

De quoi s'agit-il exactement ? L'idée est d'aider les femmes à retrouver rapidement un emploi en mettant en place un système de tiers payant qui leur éviterait d'avoir à faire l'avance des frais de garde avant même d'avoir touché leur premier salaire.

Agnès Buzyn a ainsi expliqué : « *Les femmes seules nous disent : « Mais moi, je voudrais travailler, simplement il faut que je débourse 600 € pour une assistante maternelle le premier mois. Même si je gagne le Smic, je n'ai pas 600 € à mettre sur la table pendant un mois ou deux »* ». D'où cette mesure. Les familles n'auront plus d'argent à avancer, les frais seront pris en charge dès le début du mois par la Caf.

Et le Ministère a depuis précisé la pensée de la Ministre. Cette mesure sera accessible aux familles sur la base du volontariat : il n'y aura pas de critères de revenus mais elle sera accordée à ceux qui en ont le plus besoin. Ce pourra être pour une famille défavorisée ou une famille aisée qui connaît un coup dur.

Néanmoins cette aide s'inscrit en principe dans le Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes que le Président de la République doit annoncer début juillet.

Rappelons que près de 755 000 familles sont concernées par le CMG (complément mode de garde) et que l'accueil individuel est le premier mode d'accueil en France. Considéré comme plus couteux notamment pour les familles modestes que les crèches, c'est une des revendications des assistantes maternelles que le reste à charge pour les familles soit harmonisé avec celui qui leur incombe quand elles bénéficient d'un mode d'accueil collectif.

L'application de cette mesure sera facilitée par la mise en place du tiers payant, qui d'une certaine façon, s'il est organisé dans de bonnes conditions, protégera les assistantes maternelles.

L'Ufnafaam se réjouit, sous réserve qu'elle soit confirmée, de cette mesure « *qui va dans le bon sens* » et qui permet de lever un des freins au recours à une assistante maternelle. Affaire à suivre donc. Quant à l'ANAMAAF si elle se dit « *favorable à l'avance des frais de garde en direction des parents* », elle est, en revanche, « *absolument contre le tiers payant* ». Et de préciser que « *si les deux mesures sont conditionnées l'une à l'autre* », elle « *n'encouragera pas ces pratiques* ». Position partagée par le SUPNAAFAM UNSA.

## Formations

Dans le cadre du droit à la formation, des assistantes maternelles ont pu se former au SST

(Sauveteurs Secouristes du travail) en fin d'année 2017

Deux autres sessions de formation sont prévues pour l'année 2018 :

- ✓ **Troubles du langage** le 15/09 et 29/09 de 9h00 à 17h00 pré-inscriptions jusqu'au 20 juillet
- ✓ **Gérer les situations difficiles** le 17/11 et 24/11 de 09h00 à 17h00 pré-inscriptions jusqu'au 17 octobre

## Développement de l'enfant

### Plagiocéphalie et retournement à plat ventre : le point de vue d'une psychomotricienne

Le syndrome de la tête plate (ou plagiocéphalie) est de plus en plus fréquent. C'est un fait. Les bébés sont couchés sur le dos pour prévenir la Mort Inattendue du Nourrisson (MIN). C'est essentiel et non négociable. Monique Busquet, psychomotricienne, propose des solutions pour limiter les risques de plagiocéphalie tout en respectant la morphologie et les capacités des tout-petits bébés.

- **A plat ventre pour jouer : fatiguant pour les petits bébés !**
- **Diminuer le temps passé dans « les sièges à coque rigide »**
  - Porter l'enfant dans les bras
- **Favoriser le temps d'éveil sur un tapis à plat dos (et non dans un relax)**
  - Jouer et accompagner les bébés à se retourner

## Permanences du RAM

	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9h30-11h30 temps d'animation		9h30-11h30 RAM temps d'animation
Après-midi	16h45-18h15 accueil sur rendez-vous	12h45-14h30 accueil sur rendez-vous	12h45-14h30 permanences téléphonique